

2024_14_AC_Jurys_examens_SMPM_ESI_Diplome_d_Etat_Infirmier_bloc_operatoire

LE PRESIDENT,

Vu le code de l'éducation,

Vu le code de la santé publique,

Vu le décret n° 2022-732 du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et à l'attribution du grade de master,

Vu le décret n° 2023-354 du 9 mai 2023 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire,

Vu l'arrêté du 27 avril 2022 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Les jurys semestriels de validation des unités d'enseignements et d'attribution des crédits **du Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, du Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et au Master Santé parcours Sciences Cliniques Infirmières** sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire – 1 ^{ère} année
Semestres 1 et 2
<u>Président(e)</u> : Madame DRAY Sandrine, Directrice de l'école d'infirmier de bloc opératoire <u>Liste des membres</u> : - Monsieur le Professeur COLSON Sébastien, représentant du Président de l'Université - Monsieur le Professeur SCAVARDA Didier, conseiller scientifique médical - Madame BASTELICA Josette, responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat - Mme BROCA Alexandra, formatrice référente des étudiants infirmiers de bloc opératoire - Madame VAIHLE Magali, formatrice référente des étudiants infirmiers de bloc opératoire - Madame LABOUTIERE Stéphanie, formatrice référente des étudiants infirmiers de bloc opératoire - Madame PIRA Sylvie, formatrice référente des étudiants infirmiers de bloc opératoire - Madame LUCIANI Corinne, représentante des tuteurs de stage - Monsieur ORIAT Thierry, représentant des tuteurs de stage

Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire – 2^{ème} année

Semestres 3 et 4

Président(e) : Madame DRAY Sandrine, Directrice de l'école d'infirmier de bloc opératoire

Liste des membres :

- Monsieur le Professeur COLSON Sébastien, représentant du Président de l'Université
- Monsieur le Professeur SCAVARDA Didier, conseiller scientifique médical
- Madame BASTELICA Josette, responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat
- Madame VAHLE Magali, formatrice référente des étudiants infirmiers de bloc opératoire
- Madame PIRA Sylvie, formatrice référente des étudiants infirmiers de bloc opératoire

Article 2 : Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 16 Novembre 2024,



Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales